



La Ville de Caluire et Cuire recrute

Auxiliaire de crèche polyvalente (h/f)

Le poste



Cadre d'emplois : Adjoint technique

Catégorie : C

Direction ou Service : Petite Enfance

Type de recrutement : permanent : contractuel en CDD

Temps de travail : complet

Libre à compter du : 27/08/2025

Qui sommes-nous ?



La ville de Caluire et Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

Vous êtes passionné·e par la petite enfance ? Vous aimez la variété et le travail en équipe ?
Rejoignez nous !

Les missions



L'auxiliaire de crèche a des missions variant selon les besoins spécifiques de chaque remplacement :

Activités principales :

- Assurer la prise en charge des soins quotidiens en veillant au bien être et aux respects des rythmes biologiques
- Assurer l'entretien courant nécessaire à garantir l'hygiène de la structure
- Assurer le suivi des repas, de la livraison au service aux enfants
- Créer les conditions d'un accueil individualisé pour l'enfant au sein d'un collectif
- Contribuer à l'éveil de l'enfant
- Garantir une sécurité physique et affective de l'enfant
- Assurer un lien de continuité entre l'enfant et la famille

Votre profil / vos atouts



Connaissances et compétences

- Règles d'hygiène et de sécurité
- Techniques de nettoyage et de rangement
- Notion d'ergonomie
- Méthode HACCP
- Connaissances de base sur les besoins fondamentaux du jeune enfant
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Capacité à définir des priorités
- Respect des procédures internes et des délais
- Autonomie

Aptitudes et qualités

- Sens du travail en équipe
- Capacité à communiquer
- Discrétion
- Dynamisme
- Réactivité, adaptabilité
- Disponibilité

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.
- Planning hebdomadaire de 36h30
- Congés annuels (1 semaine entre Noël et le jour de l'an, en février et au printemps, 3 semaines l'été)
- Formations internes, dont 3 journées pédagogiques de pré-rentrée et un séminaire annuel
- Avantages sociaux : comité d'entreprise, tickets restaurant, prime annuelle
- Une politique d'action sociale volontariste comprenant notamment des titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec une participation employeur de 50% et un comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations qui peuvent constituer un vrai complément de rémunération.
- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels.

Informations complémentaires

Personne à contacter

Julie SOLARI, Responsable du Service Petite Enfance - Tél : 04.37.92.98.13

Juliette ALBOUY, Responsable Adjointe du service Petite Enfance- Tél : 04.37.92.84.17

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne jusqu'au 26/06/2025 : [POSTULEZ ICI](#)

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr